

RÉFLEXION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

ROME, JUIN 2022

Six années se sont écoulées depuis notre dernière Assemblée générale en 2016 à l'Université DePaul de Chicago. Maintenant, nous sommes réunis pour notre 43^e Assemblée générale ici au Centre *San Juan de Avila* à Rome.

Le Document final de la 42^e Assemblée générale, *Quatre cents ans de fidélité au charisme et à la nouvelle évangélisation*, nous a laissé, à nous, membres de la Petite Compagnie, des orientations et des priorités à mettre en œuvre dans les six années qui suivent cette Assemblée (2016-2022). Le Conseil général, au début de ses six années de service, a choisi huit priorités basées sur le Document final.

- 1) La Formation initiale
- 2) Les Missions internationales et Internationalité
- 3) Les Confrères en difficulté
- 4) La Famille vincentienne
- 5) La Solidarité
- 6) La Reconfiguration
- 7) Le Sens d'appartenance à la CM, Dépasser le Provincialisme
- 8) L'Identité vincentienne

1) LA FORMATION INITIALE

Ce sujet est toujours présent lors de nos Assemblées générales et la dernière n'a pas fait exception. Nous savons que, pendant le temps de la formation initiale, nos séminaristes reçoivent les fondements de notre charisme et de notre spiritualité, et nous sommes donc conscients que nous devons mettre beaucoup d'énergie et de concentration dans ce domaine. Au cours des six dernières années, nous avons essayé de prendre quelques mesures supplémentaires à cet égard, mais il y a, bien sûr, encore beaucoup à faire.

La plus récente *Ratio Formationis* en usage dans la Congrégation reste encore *ad experimentum* et doit être confirmée par l'ensemble de la Congrégation. Cette administration a commencé la révision de l'actuelle *Ratio Formationis*, mais n'a pas été en mesure de la conclure. Lorsqu'elle sera terminée, elle sera présentée à toute la Congrégation pour son approbation finale. Cela reste à faire pour la prochaine administration.

Avec une équipe de confrères, cette administration a également commencé à réviser le *Guide pratique du supérieur local*. Dès le début, il a été suggéré un changement de titre et par conséquent l'objectif du document. Le nouveau titre proposé est *Guide pour la Communauté*

locale. Tout comme pour la *Ratio Formationis*, il appartiendra à la prochaine administration de conclure le *Guide pour la Communauté locale*.

Le projet d'ouvrir un Théologat vincentien international en Afrique était en gestation depuis de nombreuses années; il est devenu une réalité. Il s'agit du Théologat vincentien international d'Enugu, au Nigeria.

Les Formateurs constituent une partie cruciale de la formation initiale. Récemment, la Curie générale a lancé une initiative pour aider toutes les Provinces, Vice-provinces et Régions qui ont besoin de préparer des formateurs pour nos propres séminaristes, ainsi que pour les séminaires diocésains où nous travaillons. Nous cherchons à soutenir financièrement ceux qui n'ont pas les moyens économiques d'envoyer leurs confrères à des cours spécialisés dans différentes parties du monde. Notre objectif est que chaque maison de formation, à chaque étape de la formation, ait suffisamment de formateurs préparés pour les futurs membres de notre Petite Compagnie. Actuellement, nous sommes dans la deuxième année de cette initiative. Chaque année, nous acceptons 10 à 15 nouveaux confrères dans ce programme.

En ce qui concerne la formation continue, nous devons accorder une priorité spéciale à l'accompagnement des confrères jusqu'à 10 ans d'ordination, s'ils sont prêtres, ou de vocation, s'ils sont frères laïcs.

Ce sera également un domaine à développer par la prochaine administration.

2) LES MISSIONS INTERNATIONALES ET L'INTERNATIONALITÉ

Les Missions *Ad Gentes*, dont font partie les Missions Internationales, sont un des aspects fondamentaux de notre Charisme. Comme les *Statuts des Missions Internationales* dataient de 2013, nous avons actualisé ces *Statuts* pour qu'ils soient plus en phase avec notre réalité actuelle.

L'idée originale des Missions Internationales était de fonder de nouvelles missions et, après un certain temps, lorsque la mission était bien structurée, de la transmettre au clergé local et de passer à une autre mission, à un autre pays. Au cours de ces dernières années, la perspective des Missions Internationales a changé. Maintenant, il est question de rester dans une mission pour une période plus ou moins courte sous l'égide de la Curie générale et ensuite la transmettre au clergé local. S'enraciner dans la mission pour que la Congrégation reste et se développe dans le pays donné. Dans cette perspective, nous avons commencé à demander à différentes Provinces d'assumer la responsabilité et la coordination d'une mission donnée. Ceci a apporté plus de stabilité pour le développement ultérieur, comme la promotion des vocations, la formation initiale, le personnel, etc.

Ces dernières années, les Missions Internationales du Bénin, de Punta Arenas et du Tchad ont cessé d'être des Missions Internationales et leur coordination a été reprise par les Provinces suivantes : la Mission Internationale du Bénin par la Province de Pologne, la Mission

Internationale de Punta Arenas par la Province du Chili et la Mission Internationale du Tchad par la Vice-Province du Cameroun.

Les séminaires diocésains dans les territoires de mission seront placés, à un moment donné, entre les mains du clergé local.

Beaucoup de Provinces, Vice-provinces et Régions ont des missions dans des territoires que nous pouvons clairement appeler aussi des Missions *Ad Gentes*, pourtant elles ne sont pas des Missions Internationales. Le plus grand défi reste de trouver des confrères disponibles pour aller dans les Missions *Ad Gentes*.

Depuis de nombreuses années, le Supérieur général envoie à tous les confrères de la Congrégation une lettre d'invitation à se porter volontaires pour les Missions *Ad Gentes* en général, et les Missions Internationales en particulier. Ces dernières années, nous avons ajouté d'autres moyens pour inviter et encourager les confrères à se porter volontaires. Le Bureau de Communication a mis en avant une initiative sur *cmglobal* et les médias sociaux, appelée *la Campagne 1%*, qui signifie que chaque année 1% des confrères de la Congrégation (30 confrères) se porteront volontaires pour aller aux Missions *Ad Gentes*.

Dernièrement, nous avons ajouté une nouvelle initiative, en invitant directement les Provinces qui ont beaucoup de vocations, à commencer de nouvelles Missions *Ad Gentes* dans les pays où nous ne sommes pas encore présents. La Curie générale, en collaboration avec la Fondation Franz, a lancé un nouveau fonds pour aider financièrement, pendant les trois à cinq premières années, les Provinces, Vice-provinces ou Régions qui ouvrent une nouvelle Mission *ad gentes*. Ainsi, récemment ou dans un futur proche, les Provinces suivantes ont initié ou vont initier de nouvelles Missions *Ad Gentes* :

- ✓ La Province du Vietnam a ouvert une mission au Laos.
- ✓ La Province de l'Inde du Nord est en train d'ouvrir une mission au Cambodge.
- ✓ La Province de l'Inde du Sud a ouvert des missions au Malawi et au Sri Lanka.
- ✓ La Province du Nigeria a ouvert des missions au Ghana et en Sierra Leone.
- ✓ La Région Nord-Est de la Province de l'Inde du Nord a ouvert une mission au Myanmar.
- ✓ La Province des Philippines a également ouvert une mission au Myanmar.
- ✓ La Région du Rwanda-Burundi de la Province de Colombie a ouvert une mission en République centrafricaine.
- ✓ La Vice-province du Cameroun est en train d'ouvrir une mission en Guinée équatoriale.

Une des recommandations, qui a été, encore, soulignée lors de l'Assemblée générale précédente en relation avec les Missions Internationales, était l'importance de préparer les missionnaires avant leur départ en mission, ainsi que de les accompagner après leur retour. Pour ce faire, nous avons organisé un cours au CIF pour les confrères qui se préparent à partir en mission *Ad Gentes*, en invitant aussi les confrères qui sont déjà en mission. Nous avons pu organiser un cours, puis le Covid est arrivé, rendant impossible la poursuite d'un tel cours pour les deux années suivantes. Une tentative a été faite l'année dernière par Zoom, mais peu de confrères y

ont participé. À la fin de cette année, nous prévoyons de proposer à nouveau le cours en présentiel.

3) LES CONFRÈRES EN DIFFICULTÉ

Concernant, en particulier, les confrères illégalement absents de la Congrégation, nous avons poursuivi les efforts entamés par les administrations précédentes en collaboration avec les Visiteurs. Nous avons essayé de résoudre le plus grand nombre de cas possible. Dans toute la Congrégation, il reste maintenant environ 25 cas à résoudre, contre environ 114 en 2016.

4) LA FAMILLE VINCENTIENNE

La Famille Vincentienne a un potentiel énorme que nous devons continuer à développer. Nous devons nous concentrer sur le sens d'appartenance à la Famille, en aidant ses membres à comprendre que la seule façon de progresser pour la Famille est d'agir collectivement, et non individuellement. Le Comité Exécutif de la Famille Vincentienne (The Vincentian Family Executive Committee, VFEC) coordonne les membres des différentes Congrégations et Associations laïques appartenant à la Famille Vincentienne. Son Président est le Supérieur général de la Congrégation de la Mission de Saint Vincent de Paul.

Le Bureau de la Famille Vincentienne (The Vincentian Family Office, VFO), actuellement situé à Philadelphie, Pennsylvanie, USA, anime et met en pratique les décisions et suggestions du VFEC pour toute la Famille Vincentienne dans le monde. Ces dernières années, le VFO a mis à jour la liste de toutes les congrégations et associations laïques de la Famille Vincentienne. Les membres du VFO ont rencontré personnellement presque tous les Supérieurs/Supérieures généraux/générales et Présidents Internationaux des 163 branches qui ont exprimé clairement leur désir d'appartenir à la Famille Vincentienne en raison de leurs racines et de leur proximité avec la spiritualité et le charisme vincentiens. La Famille Vincentienne est maintenant présente dans 164 pays.

En 2017, pour le 400^e anniversaire du charisme et de la spiritualité vincentienne, la Famille vincentienne a fait une présentation au Parlement européen à Bruxelles en juin, suivie du Symposium international qui s'est tenu à Rome en octobre. Lors de cet événement, l'initiative Famvin Homeless Alliance (FHA) a été lancée officiellement, tout comme le pèlerinage des Reliques de Saint Vincent de Paul. En octobre 2018, le festival du film vincentien a été organisé à Castel Gandolfo sous le titre *Finding Vince 400*, avec le thème de la *Mondialisation de la charité*. En 2020, une réunion de tous les responsables internationaux de la Famille vincentienne s'est tenue à Rome à laquelle 99 congrégations et associations laïques ont participé.

Le VFO continue à encourager et à renforcer les comités et les groupes de travail, à développer de nouveaux domaines de service et de nouvelles initiatives, tout en essayant d'améliorer les

structures. Une des structures que le VFO a commencé à renforcer et à améliorer, et dont il a constaté l'absence, sont les Conseils nationaux de la Famille Vincentienne dans les pays où celle-ci est présente. De nombreuses nouvelles Confréries ont été fondées, surtout en Amérique latine et centrale : Avocats vinciens, Musiciens vinciens, Enseignants vinciens et les Vinciens qui sont dans les Médias, etc.

Un domaine qui fait encore l'objet de travaux est la manière dont nous, en tant que Famille Vincentienne mondiale, pouvons répondre aux catastrophes naturelles, aux guerres, etc. aussi rapidement et efficacement que possible. Le VFEC s'efforce également de trouver des moyens de constituer un Fonds Patrimonial.

5) LA SOLIDARITÉ

La solidarité a également fait l'objet d'une attention particulière lors de la précédente Assemblée générale. Elle est un domaine sur lequel le Conseil général a travaillé. Pendant l'Assemblée, la solidarité a été discutée en termes de soutien financier, ainsi que de soutien en personnel. Comme premier objectif, le Conseil général a cherché à développer et à présenter à la Congrégation le domaine du soutien financier et a laissé le soutien en termes de personnel pour un moment ultérieur.

Quelques approches et explications ont été présentées dans le domaine du soutien financier, mais jusqu'à présent, nous, en tant que Congrégation, nous ne sommes pas encore arrivés à une conclusion ou à une acceptation du projet. Une initiative qui est présente depuis de nombreuses années dans le domaine de la solidarité financière pour les Provinces est le Fonds de Distribution des Missions (Mission Distribution Fund-MDF). Là aussi, il faudra analyser comment le fonds aide les Provinces dans le besoin et comment l'argent est utilisé.

6) LA RECONFIGURATION

D'une manière très limitée, le mot reconfiguration peut être compris comme la fusion ou l'union de deux ou plusieurs Provinces en une seule. Ce n'est qu'un aspect de ce que signifie la reconfiguration dans le sens beaucoup plus large du mot. Au cours de ces six dernières années, nous avons eu une fusion de la Province de Hongrie, qui est devenue une Région de la Province des Missionnaires Vinciens d'Italie, et de la Province de Cuba, qui est devenue une Région sous la coordination de la Curie générale.

Considérer le mot reconfiguration dans un sens beaucoup plus large signifie pour les Provinces de réfléchir avec une perspicacité prophétique sur l'esprit de notre spiritualité et charisme. À cet égard, une Province ou certaines Provinces ou même un continent entier pourraient considérer les ministères ou les services à examiner, à partager, puis à agir. Ce faisant, ils en laisseraient certains et en prioriseraient d'autres à court et à long terme afin d'être plus efficaces et mieux en phase avec notre charisme et notre spiritualité.

Les raisons pour le faire peuvent être différentes : reconfigurer en raison de la diminution du nombre de confrères dans certaines Provinces, réexaminer tous les ministères et services afin de donner la priorité à ceux qui sont les plus proches de notre charisme et de notre spiritualité, ou choisir un domaine de service dans l'esprit de notre Congrégation en collaboration avec d'autres provinces. De cette façon, nous pourrions être plus efficaces et obtenir de meilleurs résultats.

À plus grande échelle, un tel domaine de collaboration impliquant de nombreuses Provinces pourrait englober le continent européen, où nous pourrions développer un projet ou une priorité commune que toutes les Provinces d'Europe adopteraient d'une manière ou d'une autre. Par exemple, avoir quelques Centres à travers l'Europe où nous servirions les immigrants et les réfugiés, en les aidant et en les accompagnant spirituellement, matériellement, émotionnellement, légalement, et, avec une formation professionnelle.

7) LE SENS D'APPARTENANCE À LA CM, DÉPASSEMENT DU PROVINCIALISME

Dans de nombreux cas, nous sommes encore confrontés au défi de développer un sens d'appartenance à la CM. Nous allons discuter et examiner ce défi en profondeur au cours de cette Assemblée générale, alors que nous nous concentrons sur l'identité de la CM, en essayant d'aider chaque confrère à approfondir son sens d'appartenance à la Petite Compagnie.

Plus nous développerons les aspects d'internationalité et d'interculturalité au sein de la Congrégation, plus nous serons en mesure de surmonter ce que l'on appelle le provincialisme. Cela implique de s'enfermer dans une certaine Province, une communauté, un service ou un ministère et de ne pas voir plus large, de ne pas être conscient que nous faisons partie d'une réalité beaucoup plus grande, qui est internationale, la Congrégation de la Mission de Saint Vincent de Paul. Nous devons nous intéresser de près à ce qui se passe au sein de la Congrégation dans le monde entier. Nous pourrions décrire cela comme le fait de rester sur la montagne et de regarder dans la vallée, mais de ne pas rester dans la vallée, d'où nous ne voyons pas grand-chose.

Nous devons penser globalement et agir localement. La réalité globale actuelle dans le domaine des communications est une aide considérable pour dépasser la vision étroite et apprendre à connaître et à se lier à la Congrégation dans son ensemble en construisant entre nous des ponts internationaux et en collaborant.

8) L'IDENTITÉ VINCENTIENNE

C'était le huitième et dernier point sur lequel le Conseil général de cette administration a travaillé à partir du document final de l'AG 2016. Ce thème était également présent dans

l'administration précédente. Au cours de ces six dernières années, nous avons réaffirmé la faiblesse de notre identité vincentienne en tant que membres de la Petite Compagnie dans les domaines de la spiritualité, du style de vie et des ministères. Sur la base des suggestions des Visiteurs lors de la Rencontre de Manille, aux Philippines, en 2019, cette réflexion a conduit à la décision de choisir le thème de l'identité comme point central de la XLIII^e Assemblée générale.

Ces dernières années, le sujet des abus sexuels sur mineurs et adultes vulnérables a été de plus en plus mis en lumière au sein de l'Église. Sur la base du *Motu proprio* du Pape François et de sa décision claire de s'attaquer à cet horrible comportement de toute personne ayant une vie consacrée, les diocèses, ainsi que les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, ont recommandé d'organiser des comités au sein de leurs propres structures. Ceux-ci tiendront leurs membres informés et les aideront lorsqu'un cas d'abus sur des mineurs ou des adultes vulnérables fera surface. Pour notre Congrégation, le coordinateur de la « Protection » est le Père Miles Heinen.

LA PETITE COMPAGNIE DANS LES SIX PROCHAINES ANNÉES (2022-2028)

1) *L'IDENTITÉ DE LA CM AU DÉBUT DU 5^e CENTENAIRE*

Dès nos débuts, les gens eux-mêmes ont commencé à nous appeler missionnaires, un mot qui comporte un sens de dynamisme, de mouvement, d'aller aux périphéries, de ne pas être pris dans un état de stagnation, mais de porter un désir constant d'évangéliser par l'exemple personnel, les actes et les paroles jusqu'aux coins les plus reculés du monde.

Lorsque nous parlons d'identité, nous parlons de notre spiritualité et de notre charisme. Ces deux domaines sont fortement interconnectés au point que nous pouvons utiliser un seul de ces deux mots, Charisme, pour les décrire. Mais nous pouvons aussi être tentés d'illustrer les deux domaines du charisme et de la spiritualité en énumérant les choses que nous faisons, les services, les ministères dans lesquels nous sommes impliqués, et en laissant de côté les raisons pour lesquelles nous faisons ce que nous faisons. Pour trouver la réponse à ce que nous sommes, nous devons chercher dans le domaine de notre spiritualité.

Jésus-Christ est la règle de la mission (sa façon de penser, de sentir, de parler, d'agir). Saint Vincent a construit sa spiritualité sur certains piliers : l'Incarnation, la Sainte Trinité, l'Eucharistie, Marie, la Providence, les cinq vertus, les trois vœux habituels avec l'ajout de la Stabilité comme quatrième vœu. Il incluait la prière, l'écoute de la Parole de Dieu, une demi-heure quotidienne de méditation en commun et une demi-heure souhaitable de méditation en privé, la célébration des Sacrements (Eucharistie et Réconciliation), et chaque confrère ayant un Directeur Spirituel.

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment renouer avec nos racines, avec les origines de notre spiritualité et de notre charisme. Au cours de notre Assemblée générale, nous réfléchirons à notre identité sous trois titres : Spiritualité, Style de vie, et Ministères.

Pour renouer avec nos racines, nous devons commencer par lire et prier avec nos *Règles Communes*, nos premières *Constitutions*, avant de prendre en main nos *Constitutions et Statuts* actuels, car les *Constitutions* actuelles, ainsi que toutes les autres *Constitutions* qui ont suivi les premières *Constitutions* ou *Règles Communes* se sont basées sur elles. Selon les signes des temps, les *Constitutions* s'actualisent et ajoutent des mots, en essayant de mettre l'accent sur un domaine plus qu'un autre, etc., mais la spiritualité et le charisme que nous a légués Saint Vincent de Paul dans les premières *Constitutions* ne changent pas et restent les fondements les plus solides de ce que nous sommes. C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas comprendre complètement les *Constitutions* actuelles, si nous ne revenons pas régulièrement à la lecture et à la prière avec nos *Règles communes*.

Dans le 14^e et dernier point du chapitre XII, dernier chapitre des *Règles Communes*, Saint Vincent demande à chaque confrère de garder toujours avec lui les *Constitutions* et de les lire ou de les écouter tous les trois mois. Dans cet esprit, je souhaite que chaque confrère lise et prie avec les *Règles Communes* et nos *Constitutions* actuelles en alternance tous les trois mois, en commençant par lire les *Règles Communes*, un point ou un paragraphe par jour. Quand on a terminé les *Règles communes*, on passe aux *Constitutions* actuelles de la même manière et on continue à lire et à prier alternativement depuis la formation initiale et tout au long de sa vie.

Je recommande vivement que chaque Province, Vice-province et Région distribue à chaque confrère, quel que soit son âge, une copie (papier) des *Règles communes*, des *Constitutions et des Statuts*, s'il n'en possède pas. S'il est nécessaire de les réimprimer, faites-le. Les trois livres qui doivent accompagner chaque missionnaire chaque jour sont la *Bible*, le *Bréviaire*, et nos *Règles Communes, Constitutions et Statuts*.

Au ciel, nos saints confrères, y compris certains qui ont été reconnus officiellement par l'Église, restent nos intercesseurs auprès de Jésus. Puissions-nous, nous aussi, mettre tous nos efforts pour mener à terme les causes de nos confrères en procès de béatification ou de canonisation, afin d'approfondir notre relation avec les confrères du ciel. Puissions-nous également être ouverts à commencer de nouveaux procès de béatification pour des confrères qui, par leur vie sainte, resteront pour nous des modèles de spiritualité et de charisme vincentiens.

2) *LA CULTURE DES VOCATIONS*

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment renouveler notre premier amour, renouveler notre feu originel à suivre Jésus dans la vie consacrée. Cela aidera à reconstruire un environnement où les jeunes se sentent libres de choisir leur avenir, sans être menacés par de nombreuses influences négatives au sein de la société : la culture de l'indifférence, l'atmosphère anti-religieuse, et le sentiment d'être exclu s'ils décident de choisir

Jésus dans la vie consacrée en général et, plus spécifiquement, dans notre Petite Compagnie comme frères ou prêtres.

3) ***LA PROMOTION DES VOCATIONS***

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que la promotion des vocations continue à être une priorité dans chaque Province, Vice-province, Région et Mission internationale. Chaque plan de Promotion des vocations doit clairement inclure, au même niveau d'importance, l'invitation à devenir frère ou prêtre dans notre Petite Compagnie. Notre Congrégation a besoin de respirer avec ses deux poumons afin de suivre notre identité telle que Saint Vincent nous l'a laissée, afin de servir au mieux à travers notre charisme et notre spiritualité.

Au cours de ces dernières années, nous avons essayé de souligner l'urgence que chaque Province, Vice-province, Région et Mission internationale ait un confrère responsable, comme service principal, de la coordination de la promotion des vocations, accompagné d'une équipe de confrères qui planifieront ensemble, organiseront des événements et seront en contact régulier avec les jeunes, soutenus par tous les confrères. Coordonnée par le Bureau de la communication, avec la coopération de nombreux confrères, une rencontre pour tous les confrères responsables de la promotion vocationnelle dans la Congrégation a été organisée en 2018 au CIF dans notre Maison Mère à Paris avec la participation de presque tous les confrères responsables de la promotion vocationnelle dans la Congrégation. La rencontre a produit un Document final qui est devenu une base pour d'autres initiatives à cet égard, dont l'une était l'organisation d'un cours en ligne de trois ans pour les responsables de la Promotion vocationnelle dans la Congrégation. Ce cours a débuté en 2021 et se poursuivra jusqu'en 2023. Convaincus que Jésus continue d'appeler des personnes à la vie consacrée dans son Église et dans notre Petite Compagnie, il est de notre devoir d'aider ces jeunes qui sont appelés par Jésus à faire un bon discernement et à prendre la bonne décision dans leur vie.

4) ***REVITALISER LA PRÉSENCE DES FRÈRES DANS LA CONGRÉGATION***

Depuis plusieurs décennies, la présence des Frères dans notre Petite Compagnie a diminué de façon alarmante, au point que dans la Congrégation aujourd'hui nous sommes arrivés à seulement 108 Frères, parmi lesquels beaucoup sont d'un âge très avancé et avec une santé fragile.

Le Père Robert Maloney a récemment écrit un livre intitulé, *A Hidden Treasure - Brothers in the Congregation of the Mission (Un Trésor caché. Les Frères dans la Congrégation de la Mission)*. La richesse des informations qu'il contient est un merveilleux cadeau pour chaque confrère pour l'aider à réfléchir sur le rôle et la place du Frère dans la Petite Compagnie, qui est invitée à respirer avec ses deux poumons. Il est disponible en six langues différentes, à rapporter dans vos Provinces, Vice-provinces et Régions respectives. Vous pouvez en prendre

autant d'exemplaires que vous le souhaitez, gratuitement. Sa lecture nous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances, idées et recommandations dans ce domaine.

Dans diverses parties du monde, les gens nous appellent par des noms différents. Parfois, le nom que l'on nous donne met l'accent sur une seule partie de nos membres, comme Prêtres de la Mission, Padres Paúles, Padres Vincentinos, ou Pères Vincentiens, où les Frères ne sont pas mentionnés explicitement. Nous avons maintenant une merveilleuse opportunité de commencer à corriger ou à nommer les membres de la Congrégation dans ces endroits par un autre nom qui inclura également celui des Frères. Certaines Provinces, dans leurs programmes de promotion des vocations, incluent et présentent clairement la Congrégation comme étant formée de Frères et de Prêtres et encouragent les deux options.

Dans les six prochaines années, je souhaite ardemment que la Congrégation, sans tarder, réfléchisse à nouveau en profondeur sur l'appel, le rôle et la place du service des Frères dans la Petite Compagnie. Les programmes de promotion des vocations doivent s'adapter et inclure, sans exception, les deux options : Frères et Prêtres, donnant ainsi aux jeunes hommes deux choix pour devenir membres de notre Congrégation.

Si, dans les années à venir, le nombre de candidats à la Petite Compagnie augmente, y compris le nombre de ceux qui souhaitent devenir Frères, nous pouvons être sûrs qu'en plus de la Miséricorde de Jésus envers notre Congrégation, nous-mêmes, en faisant des efforts significatifs vers ce but, feront sûrement partie des fruits visibles.

5) **LA FORMATION DE FORMATEURS**

Dans les six prochaines années, je souhaite ardemment que chaque Province, Vice-province et Région ait suffisamment de formateurs bien préparés pour toutes les étapes de la formation initiale, ainsi que pour la formation continue de chacun d'entre nous. Avec cet objectif en tête, nous avons récemment ouvert un nouveau fonds pour soutenir financièrement les Provinces, Vice-provinces et Régions qui n'ont pas les moyens financiers d'envoyer des confrères aux cours pour formateurs. Ces cours durent jusqu'à deux ans ou plus, si le confrère doit d'abord apprendre ou améliorer la langue dans laquelle le cours est offert.

6) **LES MISSIONS "AD GENTES"**

Les missions *Ad Gentes* font partie intégrante de notre charisme. Sous ce nom, nous incluons les missions internationales qui sont directement sous la coordination de la Curie générale, qui sont actuellement au nombre de sept, ainsi que les Missions qui sont coordonnées par une Province, une Vice-province ou une Région. Ces dernières années, certaines Provinces, Vice-provinces et Régions ont ouvert de nouvelles missions *Ad Gentes* dans des pays où nous n'étions pas encore présents.

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que cet esprit de Mission *Ad Gentes* continue de croître. J'espère que les Provinces, Vice-provinces et Régions qui, à l'heure actuelle, ont beaucoup de réponses positives de la part des jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont beaucoup de vocations, seront prêtes à ouvrir de nouvelles missions dans les pays où nous ne sommes pas encore présents.

Le fonds créé à la Curie générale, avec la collaboration de la Fondation Franz, pour ouvrir de nouvelles missions *Ad Gentes*, est un encouragement supplémentaire. Jusqu'à présent, nous sommes présents dans 95 pays du monde. Pour être présents uniquement dans les pays où se trouvent au moins une partie des Congrégations ou des Associations Laïques de la Famille Vincentienne, nous devrions étendre notre présence à 69 pays supplémentaires. Nous avons encore un long chemin à parcourir pour être présents dans les 164 pays où se trouvent des membres de la Famille Vincentienne.

7) **RELANCER LES MISSIONS POPULAIRES**

Les nouveaux développements dans l'Église et dans le monde exigent de nous une mise à jour constante sur les meilleures façons d'approcher les gens aujourd'hui. À travers les signes des temps, nous devons chercher de nouvelles façons d'évangéliser ou de réévangéliser.

Dans les six prochaines années, je souhaite ardemment que la Congrégation relance les Missions Populaires dans toute la Petite Compagnie. Les Missions Populaires sont très actives dans de nombreuses Provinces, Vice-provinces et Régions. Cependant, il est également vrai que dans d'autres Provinces, Vice-provinces et Régions, les Missions Populaires ont perdu une force considérable ou sont inexistantes.

Vu que ce ministère a conduit à la naissance et au développement de la Congrégation, nous avons besoin de mettre une nouvelle énergie, une vision et des méthodes pour donner des Missions Populaires dans différentes parties du monde. Nous pouvons apprendre les uns des autres comment les Missions Populaires sont données dans notre Congrégation, ainsi que dans d'autres Congrégations dans différentes parties du monde, et ainsi adapter la meilleure méthode à l'endroit où nous servons. Le contexte social et culturel de nombreux pays a changé avec l'arrivée d'immigrants et de réfugiés. Dans certains endroits, la référence à Dieu et aux communautés chrétiennes a peu d'importance. De telles régions peuvent devenir un modèle différent de Mission Populaire avec un programme continu et beaucoup plus long.

Une spécialité de nos Missions Populaires qui doit être conservée et renforcée est le Sacrement de la Réconciliation où la personne fait une confession de toute sa vie passée. Dans de nombreux endroits, les Missions Populaires de la Congrégation sont réalisées en collaboration avec les différentes branches de la Famille Vincentienne. Je voudrais encourager l'utilisation de ce modèle comme modèle régulier dans toute la Congrégation. Plutôt que de donner des Missions Populaires par nous-mêmes, elles devraient être offertes en étroite collaboration avec

les différentes Congrégations et Associations laïques de la Famille Vincentienne présentes sur le territoire des Provinces, Vice-provinces ou Régions respectives.

8) **LA FORMATION DU CLERGÉ**

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que ce domaine soit renforcé dans toute la Congrégation. Cela fait partie de notre charisme depuis sa fondation. Nous devons nous ouvrir à nouveau à une plus grande présence dans les séminaires diocésains, à la formation continue du clergé diocésain, à la disponibilité pour donner des retraites aux prêtres diocésains et aux séminaristes, et à offrir volontiers la direction spirituelle et le sacrement de la réconciliation. En général, nous devons rester très proches du clergé diocésain, en l'invitant dans nos communautés à différentes occasions, en partageant directement ou indirectement avec lui notre spiritualité et notre charisme. En faisant cela, nous gagnons aussi une énorme armée de collaborateurs avec lesquels nous regardons dans la même direction.

Le Père Robert Maloney a récemment écrit un autre livre intitulé *The Ministry of the Congregation of the Mission to Help Form the Diocesan Clergy - Yesterday, Today, and Tomorrow* (*Le ministère de la Congrégation de la Mission d'aider à la formation du Clergé diocésain, Hier, Aujourd'hui et Demain*) Ce livre est disponible en six langues différentes et vous pouvez le rapporter dans vos Provinces, Vice-provinces et Régions respectives. Vous pouvez emporter gratuitement autant d'exemplaires que vous le souhaitez. Sa lecture nous aidera à acquérir de nouvelles perspectives, idées et recommandations dans ce domaine.

9) **LA FORMATION DES LAÏCS**

Ce domaine fait également partie intégrante de notre charisme. Nous accompagnons les différentes Associations laïques de la Famille Vincentienne et nous sommes présents dans les paroisses, les écoles, les collèges, les universités et autres institutions. Dans certaines Provinces, il existe déjà des *Centres de formation vincentienne*, où des spécialistes dans les domaines de la spiritualité et du charisme vincentien proposent des cours de formation.

Dans les six prochaines années, je souhaite ardemment qu'un Centre de Formation Vincentien soit organisé sur le territoire de chaque Province, Vice-province et Région de la Congrégation. Toute la Famille Vincentienne présente dans un pays donné devrait le coordonner. Il devrait être ouvert à tous les membres de la Famille Vincentienne au sens large du terme et à toute personne intéressée par la spiritualité et le charisme vincentiens.

10) **FAIRE UNE ANALYSE APPROFONDIE DE NOTRE PRÉSENCE DANS LES PAROISSES OÙ NOUS SERVONS**

Selon l'analyse préparée par le Secrétaire Général, le Père Giuseppe Turati, sur les domaines de nos ministères au sein de la Congrégation, nous apprenons qu'un nombre élevé de confrères, 30%, sert dans les paroisses. Viennent ensuite 10% de retraités, de malades ou de convalescents, 9% de séminaristes et de formateurs cléricaux, 8% de missions *Ad Gentes*, 6% d'éducateurs (primaire, secondaire, collèges, universités, etc.). Tous les autres domaines de notre ministère sont inférieurs à 6%. Seulement 2% des confrères servent dans le domaine du service direct des pauvres. Les chiffres nous montrent une énorme disproportion entre notre présence dans les paroisses et notre présence dans les autres domaines de service.

Lorsque nous considérons notre présence dans les paroisses, il y a, bien sûr, des différences d'une paroisse à l'autre. Les paroisses situées dans les territoires de mission qui comprennent un grand nombre de postes secondaires font partie intégrante de notre charisme et de notre spiritualité, tout comme certaines paroisses situées dans les grandes villes.

Cependant, le défi pour chaque Province, Vice-province et Région est de faire une analyse approfondie du nombre de paroisses que chacune a sur son territoire. Nous devons examiner la présence du charisme et de la spiritualité vincentienne dans chacune des paroisses afin de déterminer quelles paroisses nous devons rendre au diocèse. En réduisant le nombre de paroisses, nous rendons automatiquement disponibles des confrères pour d'autres domaines de notre charisme et de notre spiritualité qui sont sous-représentés.

Je suis convaincu que plus nos services seront en accord avec notre charisme et notre spiritualité dans n'importe quelle partie du monde, plus nous serons au service de l'Église et de l'humanité. Ce sera la meilleure façon pour nous, en tant que missionnaires de la Congrégation de la Mission de Saint Vincent de Paul, de contribuer à la construction du Royaume.

Nous savons que la priorité des évêques dans leurs diocèses respectifs est d'avoir suffisamment de prêtres dans leurs paroisses. Par conséquent, les évêques nous approchent souvent pour nous demander de prendre en charge de nouvelles paroisses. Au cours des six prochaines années, après une analyse approfondie de la réalité de notre présence dans les paroisses, qui représente aujourd'hui 30% de tous les confrères de la Congrégation, ce nombre pourra être réduit.

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que nous parvenions à un équilibre avec les autres domaines de nos ministères. En réduisant de moitié notre présence dans les paroisses, c'est-à-dire à 15%, nous pourrions augmenter les pourcentages dans d'autres domaines qui sont faibles ou très faibles par rapport à notre présence globale dans l'Église et dans le monde. Le pourcentage de notre présence dans les paroisses peut rester le plus élevé même en le réduisant à 15%, mais nous augmenterons sûrement la représentation dans les autres domaines de notre charisme : Missions populaires, missions *Ad Gentes*, formation des nôtres, service direct des pauvres, formation du clergé et des laïcs, pour n'en citer que quelques-uns.

Deux étapes peuvent nous aider à atteindre cet objectif. La première est de commencer ce processus peu après l'Assemblée générale. Après avoir discuté de ce sujet dans nos Provinces,

Vice-provinces ou Régions, nous informerons les évêques respectifs que dans un court laps de temps, un, deux, ou un maximum de trois ans, nous rendrons la ou les paroisses sélectionnées au diocèse. La seconde est que, dorénavant, avant d'accepter toute nouvelle paroisse, nous réfléchissons d'abord dans les Provinces, Vice-provinces et Régions respectives sur l'équilibre actuel entre les différents domaines de service : formation des nôtres, missions populaires, missions *Ad Gentes*, service direct des pauvres, formation du clergé et des laïcs, etc. Après cette analyse et après avoir déterminé qu'il y a un bon équilibre entre les différents domaines de service, nous pourrons répondre à l'évêque.

11) POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU BUREAU DES COMMUNICATIONS

Les différents domaines de la communication ne sont pas un but en soi, mais sont toujours des instruments pour atteindre les gens, pour faire les premiers pas pour contacter, informer et apporter la Bonne Nouvelle au plus grand nombre de personnes possible.

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que le Bureau des communications de la Curie générale, au service de l'ensemble de la Congrégation, continue à se développer dans de nouveaux domaines de communication, comme le Saint Père nous y encourage, en paroles et en actes.

En même temps, je voudrais encourager vivement chaque Province, Vice-province et Région à développer davantage leurs bureaux de communication respectifs ou à créer un tel bureau là où il n'en existe pas.

CONCLUSION

Dans la période de six ans qui nous sépare de notre prochaine Assemblée générale en 2028, nous célébrerons, en 2025, le 400^e anniversaire de la fondation officielle de la Congrégation de la Mission de Saint Vincent de Paul. Cet anniversaire nous apparaît comme une immense grâce, comme une opportunité et un défi supplémentaires pour revitaliser notre identité et répondre pleinement aux conclusions de cette Assemblée générale, telles qu'elles seront reflétées dans le Document Final et son Plan d'Action.

Si Dieu le veut, notre Maison Mère à Paris pourra, après une rénovation générale, accueillir la prochaine Rencontre des Visiteurs qui aura lieu cette même année, entre deux Assemblées générales. Avec un comité d'organisation, incluant le projet et la programmation de la Maison Mère, la prochaine administration commencera sûrement à préparer ce moment très important dans la vie de la Petite Compagnie.

Au cours des six prochaines années, je souhaite ardemment que tous ces préparatifs, événements, réunions et initiatives nous aident personnellement à revitaliser notre identité, puis

à aider les autres à s'enflammer et à aimer la spiritualité et le charisme vincentiens, afin que nous puissions tous devenir des « *mystiques de la charité* » au 21^e siècle et au-delà.

Tomaž Mavrič, CM
Supérieur général